



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Déplacements des Français de l'étranger - test covid-19

Question écrite n° 38657

Texte de la question

M. Frédéric Petit alerte M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargé du tourisme, des Français de l'étranger et de la francophonie, sur la situation des Français de l'étranger en période de pandémie. Depuis le début de la crise sanitaire, les mesures contraignantes permettant de passer d'un pays à l'autre en Europe se sont accrues. Les Français de l'étranger sont particulièrement pénalisés par ces dispositions. Plus particulièrement, M. le député regrette que l'obligation pour tout voyageur d'un pays étranger de présenter un test PCR de moins de 72 h pour entrer sur le territoire français ne prenne pas en compte le prix de ces tests. Selon les pays, ces tests dépassent parfois une somme de 150 euros et constituent une préoccupation voire un obstacle pour ces citoyens, qui ont besoin de se rendre en France pour des raisons professionnelles ou familiales impérieuses. S'ajoutent à cela une communication complexe et généralement mal comprise émanant des administrations, des formulaires administratifs pléthoriques et des mesures parfois incohérentes, comme l'exigence d'un test PCR pour un retour lors d'une visite de courte durée qui doit être réalisé avant même l'aller. Pour ces familles Erasmus, ces couples binationaux, ces hommes et femmes ayant en France parents ou grands-parents et qui partagent leur vie entre plusieurs pays, traverser la frontière fait partie du quotidien. Ces déplacements n'ont rien à voir avec du tourisme, ils sont absolument et strictement nécessaires. Pour ces raisons, il lui demande s'il va de tenir compte de la spécificité de la situation des compatriotes à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Petit](#)

Circonscription : Français établis hors de France (7^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38657

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : [Tourisme, Français de l'étranger et francophonie](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#), page 3787

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)